



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mesdames, Messieurs,

Le 12 août 2026, une éclipse partielle du Soleil sera visible sur tout le territoire national hexagonal. **La bande de totalité traversera l'océan Arctique, le Groenland, l'Islande, l'océan Atlantique, la France, puis atteindra le Portugal et le nord de l'Espagne, jusqu'à l'île de Majorque.** L'évènement sera observable en France aux alentours de 19h dans le nord et jusqu'à 21h30 dans le sud.

Le Laboratoire temps espace (LTE) de l'Observatoire de Paris propose une carte interactive avec des informations détaillées sur la bande de totalité de l'éclipse ainsi que les heures précises d'observation comme l'heure de début d'observation, l'heure et la durée du maximum d'obscurité : <https://eclipseop.obspm.fr/>

L'observation du phénomène sera dépendante des conditions météorologiques. En cas de couverture nuageuse, l'éclipse ne sera pas observable ou partiellement.

1- Principaux risques liés à l'observation d'une éclipse de soleil

L'observation sans précaution d'une éclipse du Soleil, totale ou partielle, est susceptible d'entraîner des lésions ophtalmologiques graves et irréversibles.

Lors de l'éclipse solaire totale du 11 août 1999, l'Institut de veille sanitaire (actuellement, Santé publique France) avait mis en place une surveillance nationale des complications oculaires liées à l'observation de l'éclipse. Au total, parmi les 1 024 consultations notifiées à l'Institut, 147 patients ont présenté une atteinte rétinienne et 106 une atteinte cornéenne. Dix-sept cas ont présenté une atteinte sévère (acuité visuelle < 2/10), dont sept avec une atteinte bilatérale.

Parmi les cas recensés, 100 patients avaient observé l'éclipse à l'œil nu, 74 avaient ôté leurs lunettes, 32 avaient utilisé des moyens inappropriés et quatre patients, présentant une atteinte de la rétine, ont dit avoir utilisé correctement les lunettes spéciales durant toute la phase d'observation de l'éclipse.

Le 1^{er} septembre 2016 a eu lieu à La Réunion et à Mayotte, une éclipse partielle du Soleil. La surveillance des complications oculaires mise en place par la cellule régionale de Santé publique France n'a détecté qu'une seule consultation pour une complication oculaire, possiblement liée à l'observation de l'éclipse. Au regard de l'engouement très important qu'a suscité le phénomène auprès de la population de La Réunion et de Mayotte, l'impact sanitaire de cet évènement a été très faible, pouvant attester du bon respect des recommandations faites à la population en matière de protection oculaire pour l'observation du phénomène.